

Faciès mobiliers et espaces rituels

Les ensembles des sanctuaires laténiens du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C.

Matthieu Demierre, Gérard Bataille, Rebecca Perruche

Cette contribution dresse en premier lieu un tableau de l'évolution générale des pratiques religieuses fondée sur la comparaison des faciès de mobiliers principalement métalliques dans les sanctuaires structurés d'époque laténienne. Après une définition de six faciès récurrents, elle juxtapose la composition des ensembles de lieux de culte avec leur architecture pour tenter de définir des pratiques relatives à des plans spécifiques. Une fois cette comparaison réalisée, l'étude s'attache à comparer les faciès de mobilier et la répartition des artefacts sur les lieux de culte en confrontant les données issues des différentes unités architecturales des sanctuaires de Corent et de Mirebeau-sur-Bèze. La réunion de ces différents aspects mène à un premier bilan de l'évolution des pratiques en fonction des plans des lieux de cultes et de leurs aménagements.

Composition des assemblages : état de la question

Évolution générale des ensembles d'objets métalliques en contexte de sanctuaire laténien (fin IV^e – I^{er} s. av. J.-C.)

Les ensembles de mobiliers issus de lieux de cultes celtiques connaissent des évolutions assez marquantes depuis l'apparition des premiers sanctuaires architecturés vers la fin du IV^e siècle et le début du III^e s. av. J.-C. (LT B2) (Fig. 1). Ainsi, les premiers artefacts utilisés dans les pratiques rituelles de ces sites sont des pièces de parures, puis des éléments du fourniment du guerrier (Bataille 2011), qui font leur apparition à la fin du IV^e s. av. J.-C. et seront utilisés jusqu'à la conquête romaine, voire plus tardivement.

Il faut attendre le courant du II^e s. av. J.-C. pour observer d'autres catégories d'objets, tels que les ustensiles et récipients liés au service et à la préparation culinaire, qu'il faut mettre en parallèle avec le développement des pratiques de commensalités (Poux 2004). Concomitamment, sont impliqués dans les pratiques des objets liés de manière générale à la production, qu'il

s'agisse d'outils agricoles, de menuiserie, de forgerons [...] ou de matière première utilisée dans ces travaux comme les demi-produits de fer. C'est également au cours du II^e siècle av. J.-C. que les monnaies font leur apparition dans les ensembles de sanctuaires.

Inconnues auparavant, les offrandes par destination (rouelles, objets miniatures, ex-voto) intègrent les rituels et ces ensembles votifs à une phase avancée du I^{er} s. av. J.-C. (Bataille 2011).

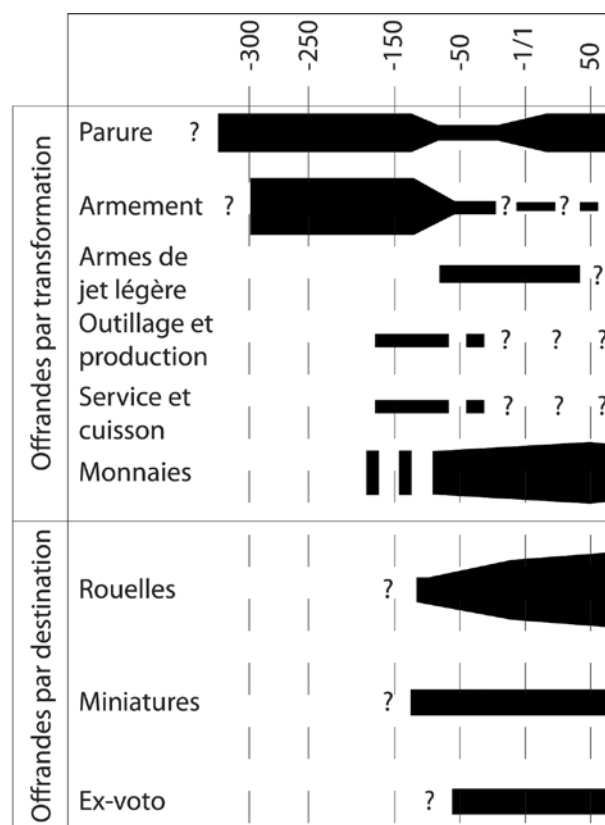


Fig. 1. Modélisation de l'évolution des différentes catégories d'objets (hors vaisselle céramique) retrouvées dans les sanctuaires laténiens (© G. Bataille).

Les différentes compositions de mobiliers

Selon les sites et les phases chronologiques, les différentes catégories d'objets impliquées dans les pratiques s'assemblent selon des modalités différentes. C'est à partir de l'observation précise de la composition des ensembles de mobilier par site et par phase chronologique qu'ont pu être définis des « faciès » particuliers. Ce terme est utilisé ici comme un synonyme de la notion de « modalité d'agencement » définie par G. Bataille (2008). Il s'agit donc de la définition et de la représentation des proportions dans lesquelles se retrouvent les différents types d'objets provenant d'un contexte particulier à une phase précise. Six faciès ont ainsi été définis et ont pu être mis en série (Fig. 2).

Le faciès 1 présente uniquement des pièces d'équipement militaire et des fibules en fer. Dans ce cadre, les fibules sont des modèles associés à des armes dans les ensembles funéraires

(Bataille 2008) et sont considérées comme des éléments de l'équipement des guerriers. Ce premier faciès est donc uniquement composé d'objets rattachés à la sphère militaire. Sur le plan chronologique, il caractérise une phase s'étendant de la fin de La Tène B2 au milieu de La Tène C2. À cette période, cette composition s'applique aux sanctuaires de La Villeneuve-au-Châtelot, de Gournay-sur-Aronde, de Ribemont-sur-Ancre, de Bennecourt et de Montmartin (Bataille 2008). Seul le site de La Villeneuve-au-Châtelot présente également ce faciès 1 lors d'une autre phase chronologique, au 1^{er} s. av. J.-C. Les ensembles de mobilier de cette phase comprennent toutefois des monnaies et des offrandes par destination (rouelles), qui auraient pu donner lieu à la définition d'un autre faciès, si l'ensemble des objets avait été pris en compte. Aussi, précisons que ce faciès 1 du 1^{er} s. av. J.-C. ne livre que très peu d'objets militaires et se distingue par une part majoritaire de monnaies et de rouelles.

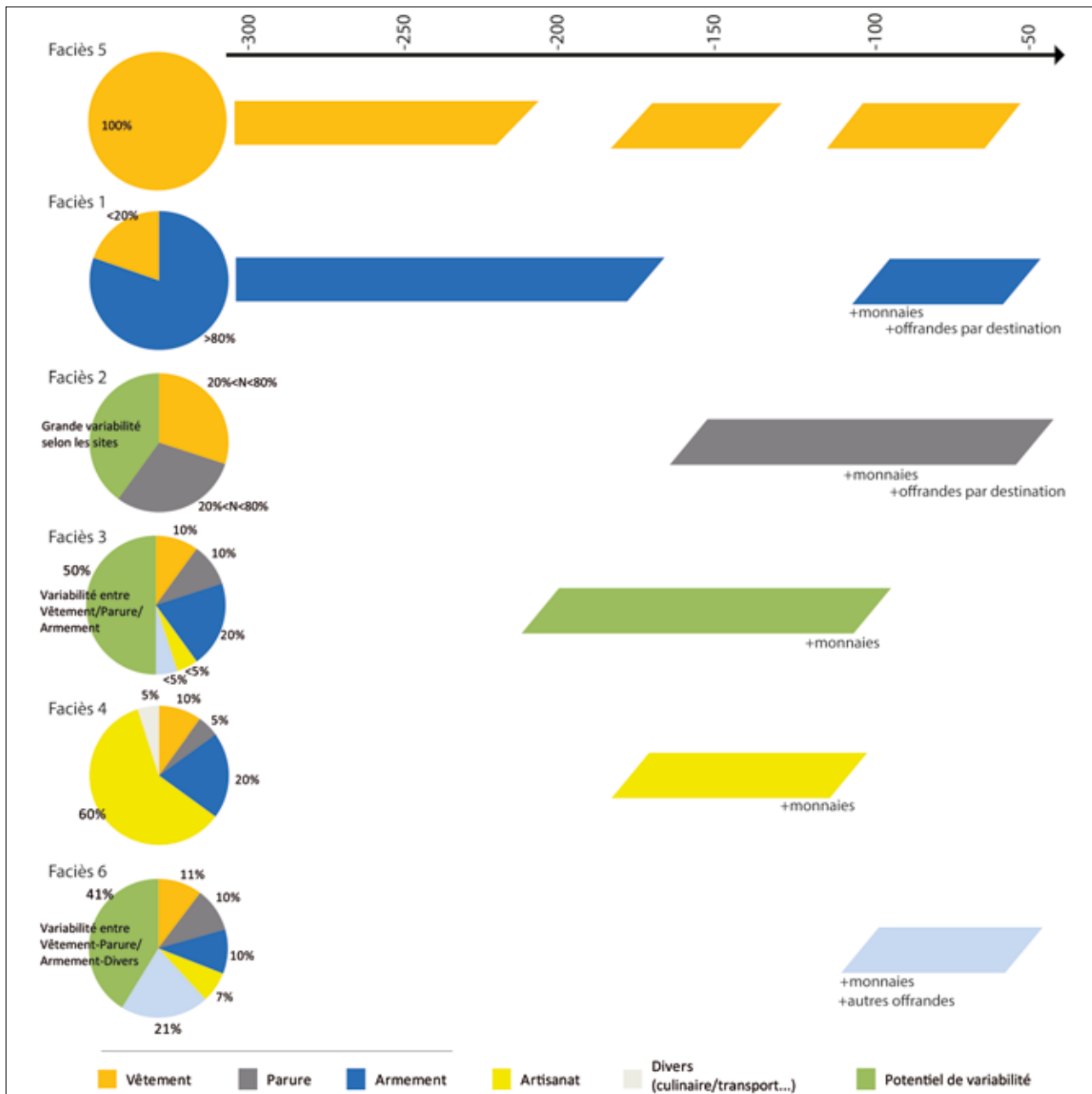


Fig. 2. Modélisation des faciès mobiliers rencontrés par phase chronologique (© G. Bataille).

Composé principalement d'éléments vestimentaires (fibules) et d'autres parures (bijoux) dans des proportions variables, le faciès 2 intègre parfois quelques outils ou ustensiles domestiques (une ou deux unités au maximum). Recensé dans trois sanctuaires, Mathay-Mandeure, Fesques et Bennecourt, ce faciès connu dès La Tène C2/D1 perdure généralement jusqu'à la conquête, à l'exception du sanctuaire de Bennecourt où les pratiques changent au cours de La Tène D1. Il comporte exclusivement des mobiliers de parures aux forts caractères féminins, dans une composition qui peut différer selon les sites étudiés. À Mathay-Mandeure, il intègre essentiellement des parures en verre (bracelets et perles) et des fibules en bronze, alors qu'à Fesques et à Bennecourt, bracelets et fibules sont en alliage cuivreux.

Le faciès 3 montre une plus grande mixité des catégories d'objets. Ainsi, il présente des éléments de vêtement (fibules), de la parure et de l'armement en proportion variable. Les pièces d'équipement militaire sont généralement majoritaires et associées à des fibules considérées comme des éléments participant aussi à l'équipement du guerrier pour une bonne part d'entre elles. Ce faciès caractérisé par la juxtaposition d'artefacts liés aux sphères militaires et féminines a été défini sur six sanctuaires : Mirebeau-sur-Bèze, Fesques, Montmartin, Mathay-Mandeure, Corent (état 1) et Saint Malo « Les Sept-Perthuis » (Bizien-Jaglin, Lejars 2003). Il se retrouve de La Tène C1b jusqu'à La Tène D1b ancienne incluse. Selon le site, la proportion entre les objets relevant des guerriers et ceux relevant de la parure féminine diffère. Sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze, on constate une proportion similaire d'équipements de guerriers et de parures de femmes illustrée par les mobiliers (une vingtaine pour les deux catégories). À Fesques, les parures de femmes sont plus nombreuses que les équipements de guerriers avec toutefois une faible différence (17 contre 12). Le phénomène est accentué à Mathay-Mandeure où les parures sont très largement majoritaires devant les équipements militaires (une cinquantaine contre une quinzaine). Ce faciès est souvent accompagné de quelques pièces d'outillages ou d'ustensiles domestiques, qui demeurent très peu représentés par rapport aux autres mobiliers. Leur quantité respective suggère de ne pas les interpréter comme des vestiges liés à des pratiques votives établies, pour préférer une interprétation de mobilier d'accompagnement, aux multiples significations envisageables : mobiliers liturgiques, vestiges liés à l'entretien ou à l'aménagement des sites...

Le faciès 4 est caractérisé par une grande diversité des catégories d'objets retrouvés : vêtement et parure, armement, objets divers (culinaire, transport, etc.) et vestiges liés à la production (cf. *supra*). C'est cette dernière catégorie d'objet qui est majoritaire, devant l'armement. Les autres types d'objets apparaissent toujours en très faible proportion. Ce quatrième faciès est observé sur trois lieux de culte, La Villeneuve-au-Châtelot, Gournay-sur-Aronde et Ribemont-sur-Ancre. Il est documenté à la fin de La Tène C2 et disparaît durant La Tène D1. C'est au cours de cette phase que des monnaies complètent les ensembles marqués par cette composition.

Mis en évidence à Mirebeau-sur-Bèze, à Fesques, à Montmartin et à Bennecourt, le faciès 5 est constitué uniquement de fibules. Il est observé durant deux phases bien distinctes. La première

phase s'étend de la fin du IV^e s. av. J.-C. jusqu'à La Tène C1 et se retrouve sur les sanctuaires de Mirebeau-sur-Bèze et de Fesques. La seconde phase chronologique pendant laquelle ces modalités de dépôts sont relevées s'étend de la transition entre La Tène C2 et La Tène D1 jusqu'à la fin de l'Indépendance gauloise. Définis durant la totalité ou une partie de cette séquence chronologique, à Mirebeau-sur-Bèze et à Bennecourt, les ensembles de cette phase comportent toutefois également des monnaies, qui appellent le même commentaire que pour le faciès 1.

Les ensembles de mobilier de la seconde phase du sanctuaire de Corent (fin La Tène D1b et La Tène D2) représentent l'unique occurrence du faciès 6. Il est composé d'une grande diversité de catégories d'objets : armement, parure et vêtement, vestiges de production, objets divers et culinaires. Aucune catégorie ne se dégage clairement, même si les éléments de parure sont prépondérants et que les nombreux objets liés aux pratiques de comensalité en font son originalité.

Structurations de sanctuaire et pratiques rituelles

Parmi les sites du corpus, cinq types de structuration de sanctuaire ont pu être mis en évidence. Ces cinq plans généraux sont le plan dit « classique », c'est-à-dire à enclos périphérique quadrangulaire interrompu à l'est, le plan à galerie périphérique, le plan à enclos périphérique curviligne, le plan à enclos imbriqués et enfin le plan à enclos palissadé.

Sanctuaires à plans quadrangulaires ouverts

Le plan à enclos périphérique quadrangulaire à entrée marquée par une interruption à l'est est le premier type de plan de sanctuaire laténien reconnu. Il s'observe lors des différentes phases de Gournay-sur-Aronde, de La Villeneuve-au-Châtelot, de la première phase du sanctuaire de Corent (Fig. 3), en dehors de notre corpus d'étude, on compte également les sanctuaires de Nitry et de Bennecourt qui dans leurs premières phases présentent les mêmes caractéristiques. Les espaces circonscrits par ces enclos sont de tailles très variables, et selon les phases, les enclos peuvent être palissadés, talutés, etc. Même si l'architecture peut changer, la structuration du lieu reste similaire.

Du point de vue des pratiques rituelles (Fig. 3), les faciès mobiliers constatés sur ces types de sanctuaires de la fin de La Tène B2 à la fin de La Tène C2 sont des faciès de type 1. À partir de la fin de La Tène C2, les pratiques se complexifient et d'autres catégories d'objets s'ajoutent aux pièces d'armement. Les sites de Gournay-sur-Aronde et de La Villeneuve-au-Châtelot sont alors caractérisés par des faciès de type 4, comprenant une part importante de pièces liées à l'artisanat et à la production, tandis que le faciès varié de type 3 est documenté à Corent dans le courant de La Tène D1. Cette séquence est aussi marquée à Bennecourt et à Fesques par des faciès de type 2.

Durant cette période, les monnaies prennent une part prépondérante sur tous les sites liés à ce type de plan, quel que soit leur faciès. On note sur le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot

à la fin de La Tène D1, début de La Tène D2 l'apparition dans les pratiques du dépôt d'offrandes par détermination. Il s'agit de rouelles qui complètent un faciès de nouveau de type 1, c'est-à-dire composé uniquement de pièces de fournement.

Sanctuaires à galeries périphériques

Très proche du plan classique, le plan à galerie périphérique se constitue d'un enclos quadrangulaire délimité par un « mur » ou une palissade, doublé d'une série de poteaux interne permettant de reconstituer un portique se développant sur ses quatre côtés (Fig. 3). La comparaison des faciès demeure difficile la forme n'étant que suspectée à Fesques (Mantel *et al.* 1997), au Martberg (Wigg-Wolf 2005), à Tintignac (Maniquet 2008) et à Hayling Island (Downey *et al.* 1980 ; Poux 2008).

En définitive, l'état 2 de Corent est le seul gisement que l'on peut rapprocher avec certitude de cette structuration de sanctuaire (Poux, Demierre 2016). À La Tène D2, le site est profondément remanié en parallèle à d'importantes transformations des pratiques rituelles. Ainsi, en même temps que le plan se restructure, le faciès des mobiliers utilisés dans les pratiques prend les caractéristiques d'un faciès de type 6, marqué par une très grande variété de types d'objets. Le faciès du 2^e état de ce lieu de culte est ainsi majoritairement composé de parures avec principalement des fibules, des perles, peu de bracelets et beaucoup de monnaies (159 ind. exclus des comptages). L'armement est moins fréquent que dans la première phase tandis que de nombreux ustensiles culinaires sont associés aux pratiques de commensalité, principale caractéristique de ce faciès mobilier.

À Mirebeau-sur-Bèze, les structures très arasées de La Tène D2 ne permettent pas de reconstituer le dispositif de délimitation de cette période dans son intégralité. L'enclos quadrangulaire comprend néanmoins deux séries de trous de poteau alignées de façon parallèle à l'est qui répondent à un troisième alignement à l'ouest. Cette disposition et la superposition de leur tracé sur celui de la palissade de l'époque antérieure laissent supposer l'existence d'un système de portique périphérique (Joly 2012). Cette profonde restructuration de l'espace intervient après un hiatus d'une trentaine d'années durant lequel le sanctuaire connaît une baisse générale des dépôts (Barral, Joly 2011). Quand l'activité reprend à La Tène D2b, on observe une raréfaction des pièces d'armement et de la parure annulaire en verre ou en métal qui ne sont présentes que sous la forme de quelques fragments, pour la plupart résiduels. Même les dépôts de céramique sont peu représentés. Le faciès comporte désormais exclusivement des fibules, des monnaies et des céramiques miniatures (exclues des comptages) dans des quantités nettement inférieures à celles documentées durant La Tène C2/D1. En ne considérant que le mobilier métallique, ces pratiques font partie d'un faciès de type 5, composé dans sa très grande majorité de fibules.

Sanctuaires à enclos curvilignes fermés

Ce type de structuration a été reconnu pour les lieux de culte de Mirebeau-sur-Bèze, de Ribemont-sur-Ancre et de Saumeray (documentation T. Lejars inédit) (Fig. 3). Il s'agit d'enclos

curvilignes sans interruption, encerclant des superficies très diverses. Dans ces trois cas, il s'agit de la phase primitive du lieu qui concentre les découvertes de mobilier les plus anciennes. Le sanctuaire des « Sept-Perthuis » livre également un tronçon de fossé qui peut être interprété comme le vestige d'un enclos fermé curviligne, dont l'exploration partielle empêche de le dater de manière précise. La proximité immédiate d'enclos imbriqués, dans une configuration qui rappelle celle relevée à Mirebeau-sur-Bèze (cf. *infra.*), laisse toutefois supposer une succession chronologique similaire. En dehors de ce dernier enclos, dont la documentation ne permet pas de déterminer le faciès mobilier, les trois autres livrent des ensembles mobiliers très différents. Ainsi, à la fin de La Tène B2, début de La Tène C1a, l'enclos curviligne de Mirebeau-sur-Bèze livre un faciès de type 5 (Fig. 2), composé presque exclusivement de fibules. Lors de la même phase chronologique, le mobilier de Ribemont-sur-Ancre présente un faciès de type 1 (équipement militaire et céramiques). Les ensembles issus de l'enclos de Saumeray présentent le même faciès, qui est alors documenté durant La Tène C2.

Sanctuaires à enclos imbriqués

Les lieux de culte des « Sept-Perthuis » à Saint Malo et de « La Fenotte » à Mirebeau-sur-Bèze sont marqués par la présence de systèmes d'enclos imbriqués (Fig. 3). Ce type de plan correspond pour ces deux sites à leur deuxième phase de développement. À Mirebeau comme à Saint-Malo, ce plan caractérise les états de La Tène C1 et de La Tène C2a. Dans les deux cas, ces aménagements s'installent directement en contact avec un fossé curviligne de la phase précédente. L'impression d'imbrication résulte de la juxtaposition d'une série de fossés interrompus dessinant et redessinant des espaces. Dans les deux cas, ces enclos sont interrompus sur deux côtés, les ouvertures se faisant face selon un axe traversant nord – sud, alors que les fossés d'enclos sont globalement orientés sud-ouest – nord-est. Les deux gisements à enclos imbriqués présentent un faciès mobilier de type 3 (Fig. 2), livrant des proportions variables entre artefacts caractéristiques de guerriers et éléments de vêtement et de parure plutôt représentatifs de la sphère féminine.

Sanctuaire à enclos palissadés

Actuellement, ce type d'architecture se retrouve uniquement sur le site de Mirebeau-sur-Bèze (Fig. 3). Il est défini par un enclos trapézoïdal cloisonné par d'imposantes palissades dont les fondations parcourues de larges fosses d'ancrage sont interrompues par des dispositifs d'entrée. Cette structuration datée de La Tène C2b et de La Tène D1 est caractérisée par une augmentation considérable des dépôts associés à un faciès de type 3 (Fig. 2). La répartition par catégorie fonctionnelle montre une nette prédominance de la parure annulaire avec une importante quantité de bracelets à extrémités chevauchantes accompagnés de quelques bagues et bracelets en verre ou en lignite. Les fibules sont également bien représentées tandis que les pièces de fournement sont légèrement moins bien attestées. De nouveaux vestiges font leur apparition, comme les outils ou les ustensiles de cuisine, mais

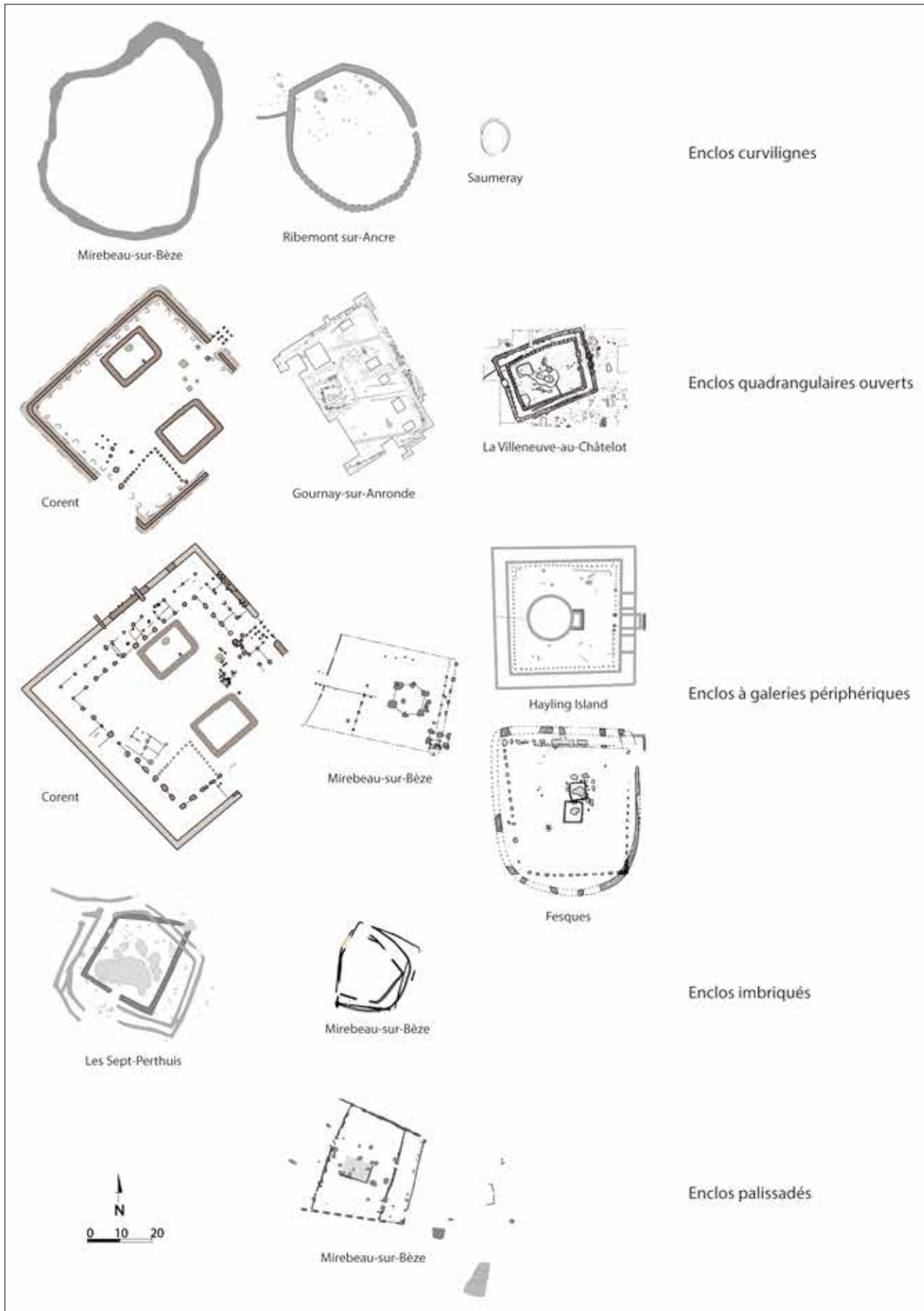


Fig. 3. Comparaison des différents enclos de sanctuaire (© G. Bataille, M. Demierre, R. Perruche).

dans des quantités relativement faibles. Finalement, les céramiques miniatures, mais surtout les monnaies avec plus de 300 individus complètent ce faciès.

Corent et Mirebeau-sur-Bèze : comparaison des faciès par types de structures et de bâtiments

L'état de préservation de sites, dont les sols sont conservés permet d'orienter la réflexion vers la distribution des catégories de mobilier entre les différentes unités architecturales et structures d'un lieu de culte. Seule la comparaison entre Mirebeau et Corent a été réalisée ici, en l'absence de données pour les autres sites du corpus, dont la totalité des objets provient de dépôts secondaires réalisés principalement dans les fossés d'enceinte.

Corent

Le sanctuaire de Corent présente un état de conservation adapté à l'étude des répartitions spatiales en raison de la bonne conservation de ses sols dans la moitié orientale de l'enceinte. Cette configuration offre la possibilité d'aborder la distribution du matériel en intégrant dans la réflexion des conditions de dépôt primaire et d'aborder les pratiques par bâtiment et par type de mobilier (Fig. 4). Les données qui suivent constituent un résumé de l'observation de ces faciès, qui sont exposés de manière plus détaillée dans la monographie du site (Poux, Demierre 2016, voir notamment, p. 530-542).

L'armement est préférentiellement situé dans des conditions de dépôt secondaire, avec une majorité de pièces issues du fossé périphérique de l'état 1. Une situation similaire peut être restituée pour l'ensemble de type trophée composé d'une cotte de mailles, d'une crête de sanglier-enseigne, de quatre umbos de bouclier et d'un fragment de fourreau. Retrouvé sous la cloison extérieure de la galerie périphérique (état 2), le lieu d'exposition des pièces de cet ensemble daté de La Tène D1 et dont tous les éléments portent des traces de destructions volontaires devait en effet être situé à un autre emplacement. D'autres armes volontairement détruites sont également documentées à quelques mètres au nord du sanctuaire dans le bâtiment A1, sans que l'on puisse établir de manière assurée si les pratiques qu'elles reflètent ont été réalisées à l'intérieur du lieu de culte ou dans cet édifice (Demierre 2017, p. 211 et 231, Fig. 297). Fortement majoritaires à l'état 1, les armes (fragments de fourreau, de bouclier et de lances) sont associées durant cette phase à des dépôts volontaires de bracelets complets ou intentionnellement déformés. Deux individus intacts à extrémités chevauchantes bouletées et à jonc orné de lignes de points laissent envisager un dépôt primaire qui peut être restitué à proximité de l'entrée.

Si elles sont également très bien représentées au niveau de la tour-porche donnant accès au lieu de culte, les armes avec notamment deux extrémités distales d'épée et plusieurs fragments de fourreau et d'orles de bouclier ne représentent pas la caractéristique première du faciès de cette zone de passage (Fig. 5). Ce secteur s'illustre en effet par une très nette surreprésentation d'éléments circulaires (perles, jetons et monnaies),

dont l'interprétation (accumulation d'offrandes individuelles, pratique de vote, évergétisme, recensement) a fait l'objet d'une analyse détaillée (Guichon, Gruel 2016).

Ouverts durant la totalité de la fréquentation laténienne du lieu de culte, les sols de la cour diffèrent tant par leur composition que par la taphonomie des objets qu'ils recèlent, de taille inférieure aux artefacts issus des fossés d'enceinte et des bâtiments internes. De composition variée, leurs assemblages sont constitués majoritairement de fibules et de perles de collier en alliage cuivreux.

Ces parures se retrouvent également de manière récurrente sur les sols des portiques (état 2) conservés grâce à la décomposition des matières organiques rejetées lors du comblement du fossé d'enclos. Les assemblages de cet ensemble sont marqués par une meilleure représentation des objets liés à la sphère culinaire. Les ustensiles et récipients culinaires se retrouvent de manière récurrente à proximité des cuisines de sanctuaire, matérialisées dans la partie médiane de chaque branche de la galerie par des aménagements de cloisons et des concentrations de foyers. La plupart du temps à l'état fragmentaire, le matériel lié à la préparation de nourriture ne semble pas faire l'objet de dépôts volontaires, à l'exception peut-être des couteaux. Les instruments de découpe sont en effet très bien conservés dans le lieu de culte avec cinq individus complets sur sept alors que l'écrasante majorité des exemplaires issus des quartiers environnants sont fragmentaires (Demierre 2017, p. 150).

Les faciès des bâtiments internes, à savoir les deux enclos quadrangulaires A et B et la structure sur poteaux D, sont majoritairement composés de parures, fibules et perles principalement, avec toujours une trace d'armement et une très faible proportion d'instruments culinaires. Les deux bâtiments centraux, célèbres pour leur dépôt de mâchoires d'ovicaprinés, diffèrent de la structure sur poteaux D par une meilleure conservation des éléments, rejetés ou déposés dans les fossés d'enclos, tandis que le matériel de l'édifice restitué sous la forme d'une structure légère provient de sols foulés à maintes reprises.

Mirebeau-sur-Bèze

Le site de « La Fenotte » à Mirebeau-sur-Bèze rassemble un vaste espace associé à des formes d'occupation variées qui regroupent des zones d'habitat, de modestes aires artisanales et une imposante fortification datée de La Tène Finale, rattachées de façon plus ou moins directe à la fréquentation du sanctuaire laténien. Compte tenu de la quantité de données à cartographier et de l'orientation prise par cette étude, le mobilier lié à ces occupations n'est pas traité dans le cadre de cette contribution. L'analyse se concentre sur des unités architecturales clairement identifiées, soit, en premier lieu, les quatre états laténiens du système de délimitation successivement matérialisé par l'enclos curviligne, les enclos imbriqués, l'enclos palissadé et l'enclos à portique de La Tène D2. Les abords immédiats du sanctuaire ainsi qu'une zone d'épandage de dépôts localisée à l'extrémité sud-est du site (Zone 1) sont aussi intégrés à la réflexion (Fig. 4).

Il est important de préciser que les sols de Mirebeau-sur-Bèze ont été presque tous intégralement arrachés. Aussi, le matériel

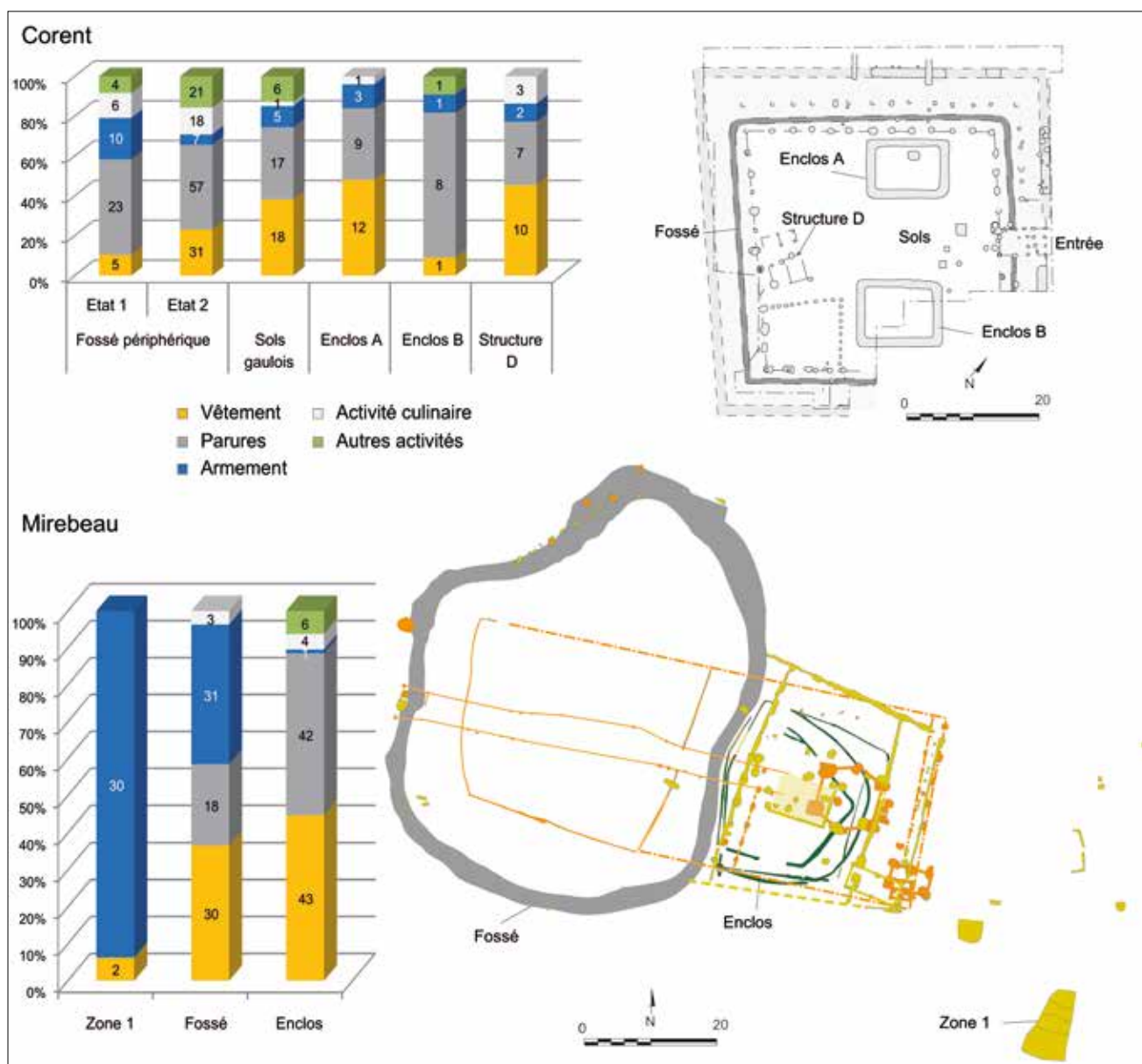


Fig. 4. Distribution du mobilier des unités architecturales laténiennes en nombre minimum d'individus par catégories fonctionnelles à Corent (en haut) et à Mirebeau-sur-Bèze (en bas) (© M. Demierre, R. Perruche).

spécialisé ne provient que des structures en creux, ce qui limite considérablement l'information par rapport à un site comme Corent, où les niveaux de sol sont encore en place. Toutefois, le mobilier contenu dans les structures fossoyées du deuxième état du sanctuaire est numériquement assez élevé pour en proposer une restitution spatiale (Fig. 6).

Ainsi, pour cet état à enclos palissadé, l'analyse spatiale des pièces d'armement en fer (épées, fourreaux, lances, boucliers), largement prédominante à cette période met en évidence deux zones de dépôt bien dissociées.

Une première partie du matériel est issu du comblement intermédiaire du fossé curviligne. Les armes ne sont pas réparties uniformément dans tout le fossé, elles se concentrent surtout à l'est, dans un segment accolé à la palissade du sanctuaire. Il s'agit de dépôts secondaires liés selon toute vraisemblance aux activités qui avaient lieu dans l'enclos. Toutes les lames et tous

les fourreaux d'épée portent des traces similaires de mutilations volontaires. Avec aucune pièce complète et une très forte fragmentation, la conservation des fourreaux peut être considérée comme médiocre. Les épées sont pour la plupart brisées, avec un pourcentage important de parties proximales conservées.

À une vingtaine de mètres au sud-est de l'enclos, un secteur de quelques dizaines de mètres carrés (Zone 1) situé à proximité de deux grandes fosses à dépôts a livré de multiples pièces de fourniment (talons de lance, éléments de bouclier, épées et fourreaux, paragnathide, ainsi que des agrafes de ceinturon), qui apparaissent comme des découvertes éparses en position secondaire. Les manipulations volontaires sont observables sur l'ensemble des armes. Les épées, par exemple, possèdent toutes des traces de découpes rituelles. De même, la fragmentation du mobilier illustre nettement la pratique du bris intentionnel avec 123 restes d'armement conservés pour un nombre minimum de 30 individus.

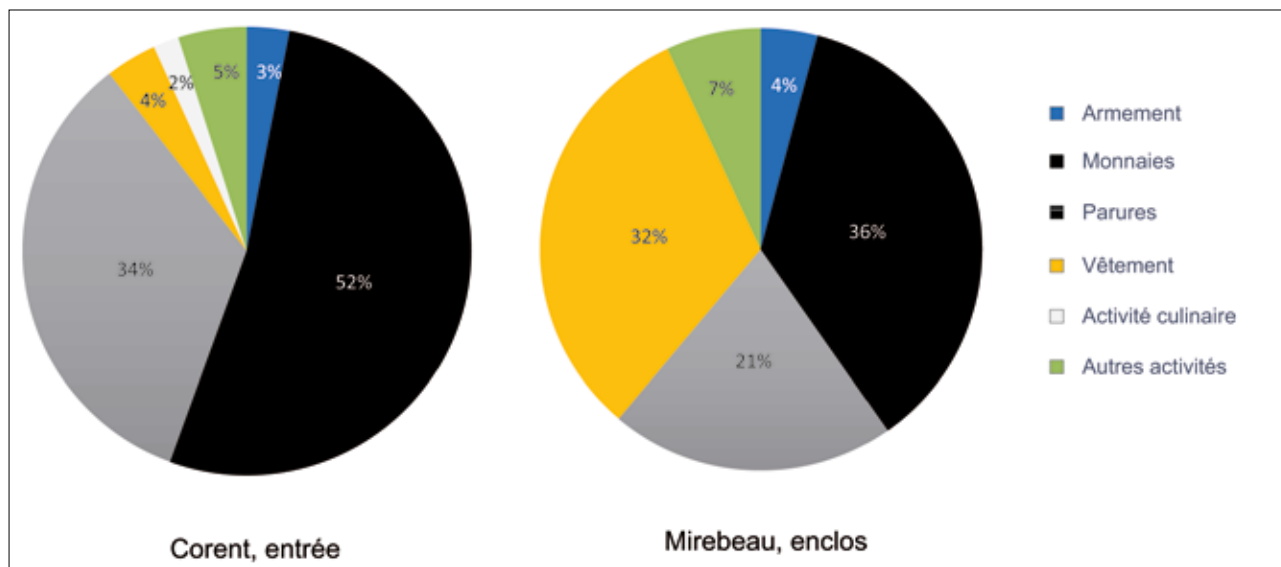


Fig. 5. Distribution du mobilier par catégorie fonctionnelle en nombre minimum d'individus de l'entrée de Corent et de l'enclos à l'étape 2 à Mirebeau-sur-Bèze (hors dépôt monétaire) (© M. Demierre, R. Perruche).

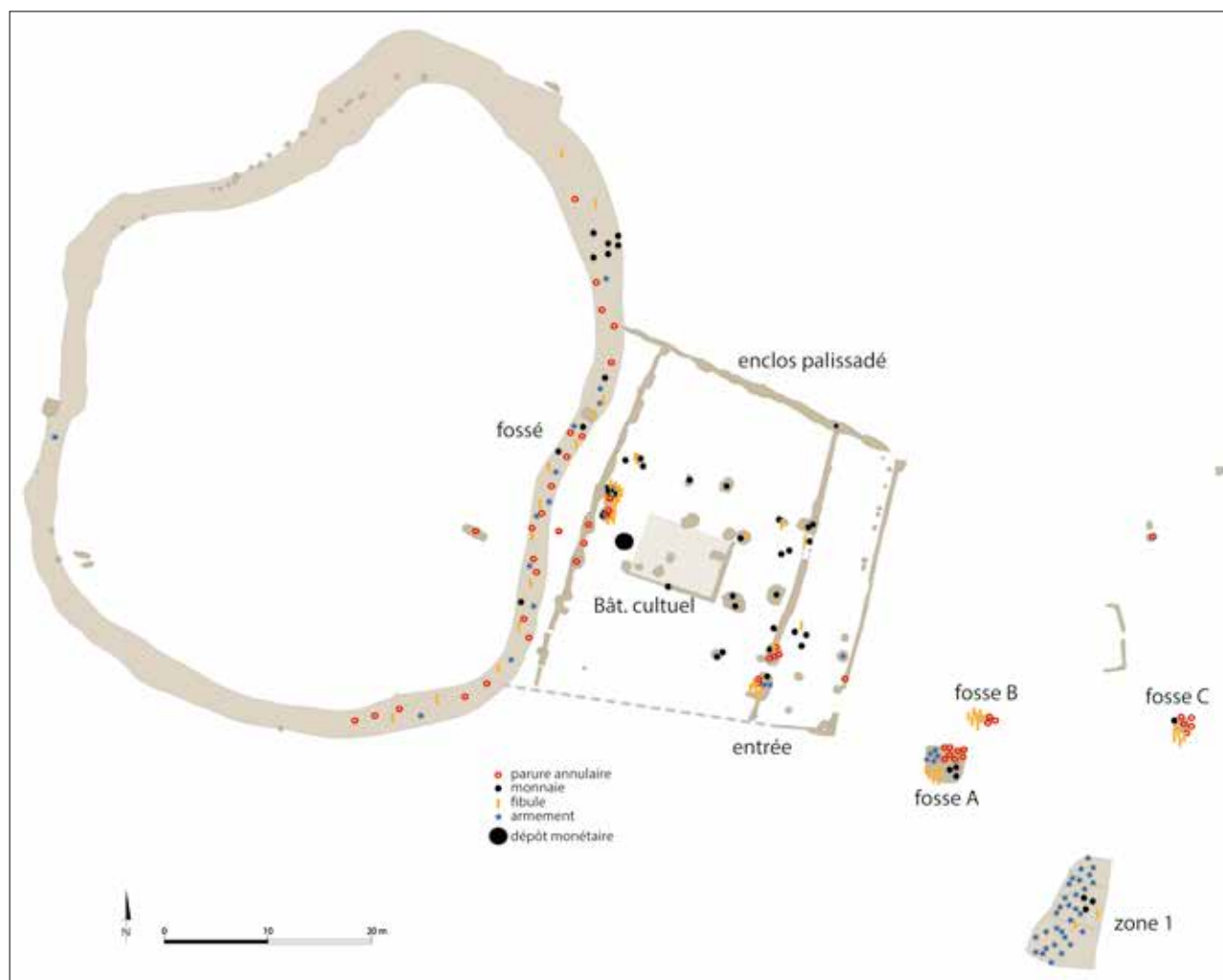


Fig. 6. Mirebeau-sur-Bèze. Carte de répartition des monnaies, de la parure annulaire, des fibules et des armes à l'étape 2 (données P. Barral, M. Joly, R. Perruche, DAO B. Turina, R. Perruche) (© R. Perruche).

Les autres catégories fonctionnelles sont très peu représentées dans cette zone, seulement trois monnaies et deux fibules. Cet assemblage presque exclusivement composé d'armes, à l'inverse du fossé, où le mobilier est plus diversifié, pourrait être interprété comme la trace fugace d'un aménagement, aujourd'hui disparu, où étaient fixées ces pièces d'équipement militaire. Après l'abandon ou le démantèlement du dispositif, les vestiges ont été dispersés sur une zone relativement restreinte, conservant ainsi l'indice de leur lieu d'exposition initial, situé à quelques mètres de l'entrée du sanctuaire.

L'accès au lieu de culte est matérialisé au sud-est par une interruption entre les deux branches de palissades de l'enclos. De part et d'autre, elles s'achevaient par des fosses d'ancrage dans lesquelles quelques pièces d'armement (un fer de lance et un fourreau) ont été conservées. Leur faible nombre incite à la prudence, même s'il n'est pas anodin d'observer la présence de tels objets à cet emplacement (cf. *infra*). Le mobilier guerrier y est largement sous-représenté par rapport aux monnaies et aux objets de parure (fibules et bracelets à extrémités chevauchantes). Ce constat s'applique d'ailleurs à l'ensemble de l'enclos (Fig. 5). À l'exception d'une lance attestée dans la pseudo-galerie, aux abords de la palissade et de l'entrée, les structures excavées dans la cour intérieure n'ont livré aucune trace d'armement. Cette différence dans la répartition du mobilier suggère que l'espace interne était réservé à des pratiques spécifiques dans lesquelles les pièces de fournement n'étaient pas associées, à moins qu'elles aient été systématiquement évacuées à l'extérieur après leur exposition et/ou leur destruction.

Les fosses à vidanges de l'enclos comprennent en effet des assemblages composés de fibules, de parures annulaires (bagues et plus fréquemment des bracelets), de céramiques miniatures et surtout de monnaies. À cet égard, une petite fosse se distingue par la présence d'un dépôt de 320 monnaies entassées à l'intérieur d'un tonnelet à décor géométrique peint. Situé sur la façade orientale de l'enclos, ce dépôt, attenant à l'édifice cultuel, a sans doute été consacré à l'occasion de la refondation du temple. À quelques mètres de là, une fosse bilobée, aménagée entre la palissade et le dépôt monétaire, réunit un ensemble tout aussi significatif, illustré par une série de potins, de fibules de Nauheim et par un petit lot de céramiques miniatures.

Des associations similaires se retrouvent dans les trois fosses dégagées devant l'entrée de l'enclos (fosses A, B et C). Ces structures sont surtout caractérisées par le dépôt en position secondaire de nombreuses céramiques miniatures, pour partie retrouvées intactes (Joly, Barral 2007), bien que quelques armes soient aussi attestées dans la fosse A. Les autres catégories fonctionnelles ne sont pas en reste, les fibules et les bracelets sans compter les monnaies composent l'essentiel du faciès métallique de ces fosses extra-muros.

L'analyse des assemblages des principales constructions laténiennes de Mirebeau-sur-Bèze suggère une véritable dissociation des activités selon les unités architecturales (Fig. 4). Cette distinction est attestée par la fréquence du mobilier lié à la guerre dans les zones périphériques à l'enclos (fossé, zone 1, fosse A). De même, l'absence d'armement dans la cour intérieure corrobore l'idée d'activités différenciées, par ailleurs renforcée par la forte

proportion de dépôts de monnaies et d'objets de parure retrouvés dans les structures excavées de l'enclos.

Résultats

Si on récapitule les données à disposition concernant la dynamique des assemblages et la répartition des différentes catégories de mobilier au sein des structures des sanctuaires, quelques constantes se dessinent.

Les fossés d'enclos recueillent des dépôts en position secondaire, principalement les éléments de grande taille, notamment de l'armement. Bien que secondaires, les lieux de dépôts définitifs de l'équipement militaire peuvent également être situés à l'extérieur des enclos. En témoignent l'épandage à l'est de l'enceinte de Mirebeau (Zone 1), le « trophée » et l'ensemble du bâtiment 1 de Corent ou le charnier de Ribemont-sur-Ancre. Une observation similaire pourrait aussi être proposée dans un édifice situé à quelques mètres au sud de l'enclos de Tintignac. Les pièces d'armement les mieux conservées en dehors de celles du dépôt proviennent en effet des comblements sommitaux des trous de poteau de cette construction (Demierre, Lejars, à paraître).

Les entrées apparaissent comme des lieux de dépôt privilégiés qui peuvent être marqués par trois types de mobilier : les parures annulaires circulaires, les monnaies et les armes. L'association de dépôts de parures circulaires et de monnaies apparaît comme une caractéristique des lieux de culte de La Tène finale. Elle est notamment recensée sous la tour-porche de l'état 2 à Corent, où apparaissent également de nombreux jetons. Elle peut être restituée à Mirebeau pour les ensembles de l'entrée constitués principalement de bracelets, de fibules et surtout de monnaies. Des associations de même ordre peuvent être restituées dans le fossé à proximité de l'entrée de la Villeneuve-au-Châtelot, où figurent plus d'un millier de rouelles et de monnaies ainsi que de l'armement.

La surreprésentation de pièces d'armement aux entrées constitue une des caractéristiques communes à de nombreux lieux de culte en fonction à La Tène moyenne. Ces lieux de passage semblent correspondre à un emplacement favorisé pour les armes après leur bris inhumatoire. Ce phénomène observé depuis longtemps dans les fossés de Gournay-sur-Aronde (Brunaux *et al.* 1985) est aussi perceptible à la Villeneuve-au-Châtelot, à Saint-Just-en-Chausée (cf. Malrain *et al.* dans ce volume) durant La Tène moyenne mais aussi à Corent à La Tène D1.

Les bâtiments internes offrent des faciès différenciés par rapport aux fossés d'enclos périphériques et aux sols. Ces ensembles présentent toutefois des particularités qui distinguent chaque site étudié. En l'état de nos connaissances, les assemblages de ces édifices illustreraient en quelque sorte les spécificités de chaque sanctuaire, avec, par exemple, les céramiques miniatures à Mirebeau ou encore les dépôts de mâchoires dans les enclos internes du site de Corent.

Les ensembles issus des « fosses à dépôt » représentent la collecte de matériel réalisée avec soin. Ils peuvent correspondre au regroupement de plusieurs dépôts primaires comme cela semble être le cas à Mirebeau pour le dépôt monétaire de fondation ou

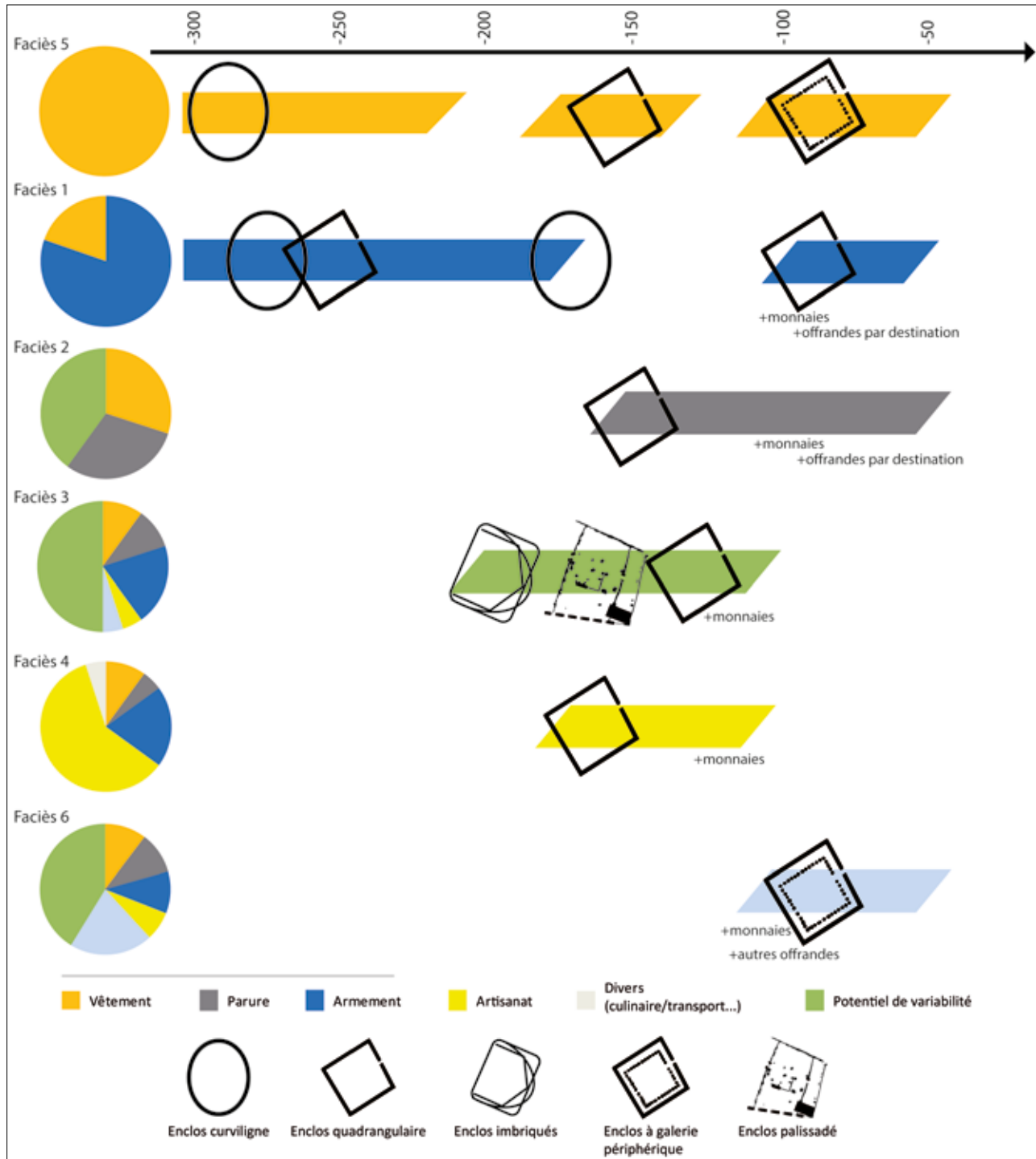


Fig. 7. Modélisation de l'évolution des structurations de sanctuaires et des faciès mobiliers (© G. Bataille).

la fosse bilobée adjacente. Ces structures servent aussi de réceptacle pour des dépôts réalisés lors d'une seule cérémonie. Par son homogénéité, le célèbre ensemble de Tintignac constituerait un bon exemple d'une telle pratique (Maniquet 2008).

Les trous de poteau ne semblent pas faire l'objet de dépôts volontaires dans les sanctuaires au contraire des pratiques observées dans les habitats. Plusieurs assemblages de composition comparable à ceux des ensembles du sanctuaire (armes volontairement détruites, parures intactes, outils complets, ustensiles

de cuisine) sont par exemple documentés en dépôt primaire au fond des trous de poteau des quartiers de l'oppidum de Corent alors qu'aucune structure porteuse du lieu de culte ne témoigne d'une telle pratique (Demierre 2017, p. 231-233). Malgré leur richesse, les ensembles du porche de Mirebeau ne résultent pas d'une pratique de dépôt effectuée lors de la construction, mais bien du piégeage du matériel déposé sur les sols environnants.

Ces niveaux de circulation manquent malheureusement sur de nombreux sites pour dégager une vision synthétique. Les

assemblages recensés sont composés de petites pièces fragmentaires, principalement des parures, qui peuvent tout autant résulter de dépôts volontaires qui n'ont pas pu être collectés en raison de leur petite taille que représenter des pertes liées à une intense fréquentation.

Conclusion

Après ce tour d'horizon, l'évolution générale des faciès de sanctuaire apparaît comme relativement standardisée avec des variations qu'il s'agirait de définir de manière plus précise, notamment au début de l'époque laténienne. La mise en corrélation chronologique des types de suprastructures des lieux de culte avec les faciès mobiliers permet toutefois de proposer une première modélisation de l'évolution des pratiques rituelles selon les types de sanctuaires (Fig. 7). Ainsi, certaines structurations sont exclusivement attachées à un seul faciès mobilier, comme les sanctuaires à enclos imbriqués et palissadés toujours caractérisés par un faciès de type 3. Ils sont chronologiquement centrés sur la période de La Tène C2 pour les enclos imbriqués des Sept-Perthuis et de Mirebeau-sur-Bèze et sur La Tène C2b/D1 pour l'enclos palissadé de Mirebeau-sur-Bèze. De leur côté, les enclos curvilignes de grande taille, caractéristiques de la fin de La Tène B2 (Ribemont-sur-Ancre et Mirebeau-sur-Bèze), peuvent présenter deux faciès, de type 1 ou de type 5. De même, et malgré son caractère singulier, le site de Saumeray, centré sur La Tène C2, livre un faciès de type 1. Les sanctuaires à galerie périphérique sont caractéristiques du I^{er} s. av. J.-C. et présentent soit un faciès de type 5 (Mirebeau-sur-Bèze), soit un faciès de type 6 (Corent).

Il est évident que le manque de référentiel pour ces types de plans ne permet pas d'être totalement affirmatif sur ce modèle à considérer comme un premier constat et non comme une caractérisation figée. La recherche doit encore disposer d'autres lieux de culte pour enrichir le corpus actuel et compléter le modèle proposé. Pour l'instant, seuls les sanctuaires à enclos quadrangulaire ouverts présentent une variété suffisante pour approfondir l'analyse. Ce type d'enclos est présent dès La Tène B2/C1 (Gournay-sur-Aronde, La Villeneuve-au-Châtelot) et jusqu'à la fin de l'époque gauloise. Cette la forme la plus courante d'enceinte peut accueillir tous les types de pratiques actuellement recensées comme en témoigne l'observation de tous les faciès à l'exception

du faciès de type 6. Ce modèle de sanctuaire connaît outre une grande variété des pratiques qui peuvent s'y dérouler, également une grande variabilité de taille, de richesse et de situation topographique. Ces différents facteurs seraient à prendre également en compte pour affiner le propos de cette étude, qui constitue un premier essai de comparaisons de phénomènes macroscopiques perceptibles grâce aux formes des enceintes sacrées et aux pratiques qui y sont constatées.

L'analyse des faciès des différentes unités architecturales des sanctuaires et de la répartition spatiale des mobiliers constitue de notre point de vue une des pistes à suivre pour mieux comprendre les logiques de dépôts au sein des lieux de culte. Elle permet d'être au plus proche des gestes réalisés et par là même, des rituels. Cette démarche offre dans un premier temps l'opportunité de différencier les zones d'activités au sein d'un même site et de mieux comprendre son organisation interne tout comme les procédés mis en œuvre pour mener au dépôt de mobilier. Si elle s'applique plus sûrement sur des gisements comme Corent où les sols sont relativement bien conservés, son utilisation à Mirebeau démontre que, malgré des ensembles majoritairement en position secondaire de dépôts, des secteurs différenciés réservés à des gestes et des rituels se dégagent tout de même au sein de l'enceinte sacrée.

Considérés dans leur globalité, ces vestiges d'activités rituelles ou liturgiques permettent de redonner du sens aux assemblages de mobilier en juxtaposant les observations réalisées sur divers gisements. À ce titre, les entrées apparaissent comme des lieux de dépôt privilégiés d'armement, mais aussi des parures et des monnaies. En revanche, aucune composition systématique ne ressort de l'analyse des bâtiments internes des sanctuaires, où les pratiques se révèlent spécifiques à chaque lieu de culte.

À terme, il sera possible de mettre en exergue d'autres répartitions et faciès significatifs et de mieux comprendre l'organisation même des activités religieuses des populations laténiennes. Il serait tout à fait envisageable que d'autres compositions soient observées en relation avec des formes architecturales également distinctes. Les conditions de préservation de nombreux sites empêchent encore d'identifier les emplacements des dépôts primaires de nombreuses catégories d'objets, un axe de recherche qui serait à même de générer une meilleure compréhension de la dynamique des dépôts et de leur signification.

Bibliographie

- Barral P., Joly M., 2011. Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze. In Reddé M., Barral P., Favory F., dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 543-556. (Bibracte ; 21).
- Bataille G., 2008. *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon, Éd. Universitaires de Dijon. (Art, archéologie et patrimoine ; 2).
- Bataille G., 2011. Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires dans le quart est de la Gaule, entre les III^e s. av. - II^e s. apr. J.-C. In Reddé M., Barral P., Favory F., dir. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, p. 655-662 (Bibracte ; 21).
- Bizien-Jaglin C., Lejars T., 2003. Le site des Sept-Perthuis, près de Saint-Malo en Ille-et-Vilaine, et la question des installations à caractère cultuel en Gaule occidentale. In Mandy B., Saulce A., dir. *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer : archéologie et histoire : culture matérielle et sources écrites. Actes du 23^e colloque de l'AFEAF, Nantes, Musée Dobrée, 1999*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France, p. 119-140. (RAO Suppl. 10).
- Brunaux J.-L., Méniel P., Poplin F. 1985. *Gournay I. Les fouilles de l'oppidum et du sanctuaire (1977-1984)*. Chevière, Revue Archéologique de Picardie (RAP N° spécial ; 4).
- Demierre M. 2017. *Caractérisation des assemblages métalliques laténiens à partir de l'exemple de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme, France)*, Thèse de doctorat, Lausanne, Université de Lausanne, 1415 p.
- Demierre M., Lejars T., à paraître. Le matériel métallique. In Maniquet C., dir. *Le Sanctuaire de Tintignac (Nages, Vienne)*.
- Downey R., King A, Soffe G., 1980. The Hayling Island Temple and Religious Connections across the Channel. In Rodwell W., dir. *Temples, Churches and Religion: Recent Research in Roman Britain*, Oxford, p. 289-304. (BAR Brit. Ser. ; 77).
- Guichon R., Gruel K., 2016. Échanges, évergétisme et votes. In Poux M., Demierre M., dir. *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) - Vestiges et rituels*, Paris, CNRS Éditions, p. 591-609. (Gallia Suppl. ; 62).
- Joly M., 2012. *Religion et société en Gaule romaine : le sanctuaire de Mirebeau et les Lingons*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Paris, Université de Paris IV, 139 p.
- Joly M., Barral P., 2007. Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) : bilan des recherches récentes. In Barral P, Daubigny A, Dunning C., dir. *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du 29^e colloque international de l'AFEAF, Bienne, 2005*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 55-72.
- Maniquet C., 2008. Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves, *Gallia*, 65, p. 273-226.
- Mantel E., Barbet P., Canny D., Delestrée L.-P., Devilliers S., Dilly G., Thuet-Dubois A., Dubois S., Guillot H., Lepert C., Méniel P., Mahéo N., Merlau M.-L., Mille B., Moesgaard Y.-C., 1997. *Le sanctuaire de Fesques « le Mont du val aux Moines »*, Berk-sur-Mer, Centre de Recherche Archéologique et de Diffusion Culturelle (CRADC) (Nord-Ouest Archéologique ; 8).
- Poux M., 2004. *L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, Éditions Mergoïl. (Protohistoire européenne ; 8).
- Poux M., 2008. Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace sacré en Gaule indépendante. In Dupré Raventos X., Ribichini S., Verger S., *Saturnia Tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche 2008, p. 171-200. (Monografie Scientifiche del Consiglio Nazionale delle Ricerche).
- Poux M., Demierre M., dir, 2016. *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme) - Vestiges et rituels* (Gallia Suppl. 62).
- Wigg-Wolf D., 2005. Coins and ritual in late Iron Age and early Roman sanctuaries in the territory of the *Treveri*. In Haselgrove C., Wigg-Wolf D., dir. *Iron Age coinage and ritual practices*, Mainz am Rhein, Verlag Philipp von Zabern, p. 361-379. (Studien zu Fundmünzen der Antike-SFMA ; 20).

Auteurs

Matthieu DEMIERRE, Université de Lausanne, AOOrC, CNRS/ENS, UMR 8546 ; matthieu.demierre@unil.ch

Gérard BATAILLE, Inrap, ARTEHIS, UBFC/CNRS, UMR 6298 ; gerard.bataille@inrap.fr

Rebecca PERRUCHE, Laboratoire Chrono-Environnement, CNRS, UMR 6249 ; rebecca.perruche@univ-fcomte.fr

Abstract

This study focuses, within structured sanctuaries, on the composition of assemblages and the distribution of the different categories of artifacts in cult places during the second Iron Age. First, the purpose of the study is to revisit the evolutionary vision of metal objects related to specific sacred architectures. The second objective aims to investigate the assemblages of different architectural units within sanctuaries. In order to identify recurring gestures and preferential places of deposit, the study compares the spatial distribution of specific artifacts. Finally, the combination of both methods intends to provide a better understanding of the deposit practices among the different sanctuaries architectural entities.